



P'tit journal

Mairie de Saint Martin du Fresne :
37 Grande rue 01430 ST MARTIN DU FRESNE
Tél. 04 74 75 70 79 - fax 04 74 75 64 20

HIVER 2009



Le mot du Maire

Lorsque j'écris ce mot pour le « p'tit journal d'hiver 2009 », je suis toujours dans l'incertitude quant aux résultats de deux sujets importants pour la vie de notre commune : la réforme des collectivités territoriales et la suppression de la Taxe Professionnelle, principale ressource budgétaire de notre commune.

A ce jour, le gouvernement propose de regrouper les collectivités territoriales autour de deux pôles :

- un pôle départements-région,
- et un pôle communes-intercommunalité.

Ce rapprochement, selon lui, doit simplifier les relations entre les différents échelons et permettre la clarification des compétences et des cofinancements.

3 000 conseillers territoriaux remplaceront les conseillers généraux et régionaux actuels.

Au niveau communal, la réforme prévoit l'abaissement du scrutin de listes aux communes de plus de 500 habitants, lors des prochaines élections de 2014. De plus, pour la représentation à la communauté de communes, les délégués ne seraient plus désignés par le conseil municipal. En effet, ce seraient les premiers de liste qui siègeraient à la fois au conseil municipal et au conseil communautaire. La répartition des sièges à cette assemblée serait mieux encadrée, en prenant en compte notamment le poids démographique de chaque commune.

Quant à la suppression de la Taxe Professionnelle, elle est motivée par le besoin d'assurer la compétitivité de nos territoires en encourageant la création de richesses et d'emplois, en ces moments difficiles pour l'économie. Si le financement de notre collectivité semble assuré pour l'année 2010, beaucoup d'incertitudes persistent pour les années suivantes, et j'attends avec quelques préoccupations la répartition des financements entre les différentes collectivités.

Pour moi, la commune reste un échelon indispensable de la vie démocratique de nos villages, et surtout représente le lien important de proximité entre les habitants et leurs élus. Il sera donc nécessaire de bien travailler la répartition des

compétences entre les différentes collectivités, et notamment entre la commune et la communauté de communes.

Ce « p'tit journal » vous présente les travaux réalisés au cours de cette année 2009, et notamment la fin de l'aménagement du columbarium, l'aménagement paysagé de la tour, ainsi que les chantiers à venir comme l'aménagement de la place du Vivier.

Il relate aussi plusieurs manifestations organisées par la commune, avec l'accueil de l'assemblée générale de l'association Rhin et Danube, l'inauguration de la bibliothèque municipale, et aussi toutes les manifestations mises en œuvre par les différentes associations qui ont toutes connu un bon succès et une très bonne fréquentation. Merci à tous les bénévoles qui travaillent tout au long de l'année pour animer notre village, ainsi que pour les articles rédigés pour la rubrique « la vie associative » de ce journal.

Une jeune association mérite bien un coup de chapeau, puisque pour sa première année d'existence, le comité de fleurissement de Saint Martin du Fresne a permis d'obtenir la 1ère place au classement départemental des villages fleuris dans la catégorie des 1 000 à 2 000 habitants. Un bravo et des remerciements pour les bénévoles de ce comité, que vous pouvez rejoindre si le fleurissement vous intéresse.

Et puis, une dernière information quant à l'assainissement, qui fera l'objet de travaux importants au cours de l'année 2010 notamment sur la grande rue, avec le branchement effectif, depuis fin octobre, de la commune sur la station d'épuration de Pont Royat et le démantèlement de l'ancienne station proche de la rivière.

Je souhaite à chacun d'entre vous de bonnes fêtes de fin d'année en famille, entre amis, et qu'elles soient une période de joie vous faisant oublier les soucis quotidiens.

Dominique TURC

Sommaire

L'ACTUALITÉ
DE LA MUNICIPALITÉ P 2 À 6

VIE ASSOCIATIVE P 7 À 11

CALENDRIER
DES MANIFESTATIONS P 11

CLIN D'ŒIL P 12

NOS JOIES, NOS PEINES P 12

L'actualité de la Municipalité

● DANSES ET CHANTS AVEC LES BALLETS KALMOUKS

Le vendredi 9 juillet dernier, Saint Martin offrait à ses habitants, sous le hangar communal, un spectacle de danses et de chants avec les ballets Kalmouks, dans le cadre du programme des festivités proposées par les Folklories du haut Bugey, qui se sont déroulées du 8 au 14 juillet 2009.

La République de la Kalmoukie, appartenant à la Fédération de Russie, est composée en majorité par une population de langue mongole et de religion bouddhiste, la capitale est Elista. Ce pays de 76 100 Km² est peuplé de 316 000 habitants. 45% de la population est rurale et vit de l'élevage ovin, de la pêche et de la production du caviar. L'association d'une chorale et d'une école de danse forme le groupe qui s'est produit. Le spectacle proposé alternait des danses très gracieuses et d'autres plus athlétiques, avec des chants typiques, ce qui donnait un aperçu complet du folklore de ce pays. Au terme du spectacle, l'échange de cadeaux entre Dominique Turc, Maire de la commune et la Directrice de la troupe, marquait un temps de convivialité partagé par tous. La soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié offert par la municipalité.

● LES JEUX INTERCOMMUNAUX 2009



Le dimanche 12 juillet dernier, les communes de Nantua, Brion, Port, Montréal la Cluse, Charix, Apremont, les Neyrolles, Maillat et Saint Martin se sont retrouvées dès 9 heures pour les jeux intercommunaux. Cette année, le soleil était de la partie et les spectateurs et supporters des 8 équipes nombreux. Parents et amis ont pris place autour de l'aire de jeux encourageant près

de 200 enfants de 4 à 14 ans représentant leur commune. Une quinzaine d'enfants représentaient notre village, accompagnés de leurs parents. A l'issue des jeux les enfants se sont vus remettre une médaille souvenir.

Vers 11h30, le défilé costumé dans les rues de Nantua qui clôturait cette matinée, a obtenu un très large succès, notre équipe de San Martinois avait opté pour le thème « Saint Martin village Gallo Romain » avec de magnifiques déguisements.

Après un repas collectif convivial au son de l'accordéon de Nicolas, les adultes entraient en lice pour 4 heures de jeux, s'essayant chacun à leur tour au jeu proposé par chacune des communes.

La commune de Saint Martin du Fresne s'est classée 5ème. Le trophée n'a pas été remporté mais le dynamisme, la bonne humeur, et un fort esprit d'équipe, ont porté fièrement les couleurs de notre commune. Nous remercions vivement enfants, parents, et équipiers qui chaque année permettent à notre village de participer à ce moment de convivialité, et nous vous donnons rendez vous en 2010 pour une nouvelle édition des Folklories.

● AMÉNAGEMENT DU COLUMBARIUM

Comme évoqué dans nos précédents p'tits journaux, l'aménagement du columbarium a été réalisé. Seules les plantations d'arbustes et de haies se feront courant novembre. Aussi, des containers seront mis à votre disposition pour le tri des végétaux et autres déchets. De plus, 5 nouveaux cubes monoblocs en granit seront placés sur le socle prévu à cet effet. Les premiers visiteurs semblent apprécier le nouvel aménagement.

Rappel des tarifs des concessions :

Un emplacement de tombe de 2 m² : 75 €
Un emplacement de tombe de 4 m² : 150 €
Un emplacement dans le columbarium : 250 €

Les concessions sont trentenaires, et les tarifs s'appliquent depuis le 1^{er} janvier 2009.

● REHABILITATION DE L'ANCIENNE POSTE

Le conseil municipal a décidé de réhabiliter le bâtiment de l'ancienne poste le long de la route départementale RD1084. Après plusieurs échanges avec DYNACITE, nous avons consenti un bail emphytéotique, pour une durée de 55 ans, à cet organisme, qui sera chargé de mener à bien les travaux. Il est aujourd'hui prévu de proposer 5 logements sur les niveaux 1 et 2, composés d'un T2, de 2 T3 et de 2 T4.

Le bail consenti, comprend deux conditions restrictives pour DYNACITE : la 1ère est de conserver la façade côté route départementale en l'état, la seconde est de laisser la propriété pleine et entière du rez de chaussée (ancien bureau de poste et garages) à la commune.

Notre projet concernant cet espace est d'aménager les lieux : pour les réunions du club de l'amitié, pour être utilisés en salle de réunions, d'une capacité d'accueil de 20 à 30 personnes, et si cela s'avère possible, aménager un bureau, à disposition des associations. Nous attendons aujourd'hui les premières propositions de DYNACITE quant à l'aménagement de cet immeuble.

● AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU VIVIER

Lors du précédent « p'tit journal », nous vous avons annoncé l'aménagement de la place du Vivier et des alentours, réalisé sur deux exercices, pour 200 000 euros chaque année. Le cabinet « Dynamic'concept » a été retenu pour être la maîtrise d'œuvre et suivre le chantier. Après avoir rédigé les documents nécessaires aux appels d'offres, 3 lots de travaux qui ont été proposés aux entreprises, qui ont été plusieurs à soumissionner.

Le Conseil Municipal, réuni le 5 novembre, a déclaré infructueux le 3ème lot qui concernait plus particulièrement les travaux de paysage, l'installation de mobiliers urbains et

L'actualité de la Municipalité

d'une aire de jeux pour les enfants. En effet, les prix proposés par les entreprises étaient trop élevés, et surtout très en dessus des prévisions de la maîtrise d'œuvre. Nous allons nous remettre au travail pour rédiger un nouvel appel d'offres concernant ces travaux.

Par contre le conseil municipal a choisi les entreprises qui devront réaliser les travaux concernant les 2 premiers lots, c'est-à-dire les réseaux, les terrassements et le recouvrement de surface. C'est un groupement d'entreprises qui a été retenu, composé des entreprises EUROVIA, DUMAS TP, INEO et VERDET. Les travaux ont commencé fin du mois de novembre, par l'abattage des peupliers devenus dangereux, la récupération de la terre du terrain d'entraînement du foot où nous installons une partie en stabilisé, et les réseaux. Ils se poursuivront par la mise en œuvre d'un parking matérialisé face à l'usine JACQUEMET, l'aménagement d'un espace pour accueillir la stèle de Sébastien Castellion, la réhabilitation du lavoir découvert avec un circuit fermé de circulation d'eau et un paysagé de la place avec une aire de jeux et un petit parcours sportif.

Un espace suffisamment important permettra d'organiser les manifestations habituelles des différentes associations, ainsi que la fête patronale. La rue du stade, depuis l'entrée de l'usine devrait être en sens unique pour partie.

● RENTREE DES CLASSES 2009

Le nombre d'élèves cette année ne nous aura pas permis de conserver notre 5^{ème} classe. Les 98 élèves ont donc été répartis comme suit:

9 CM1 et 15 CM2 pour la classe de Monsieur Bernard Rinaldi (enseignant et directeur),

11 CE1 et 16 CE2 pour la classe de Madame Françoise Nio-gret (enseignante),

6 grandes sections de maternelle et 15 CP pour la classe de Madame Françoise Rinaldi (enseignante)

11 petites sections de maternelle et 15 moyens pour la classe de Madame Nadine Genet (enseignante).

Melle Carine Guèdes, institutrice stagiaire a rejoint l'équipe, pour prendre en charge la classe de Monsieur Rinaldi le lundi durant ses permanences de direction.

● LE CENTRE DE LOISIRS DE SAINT MARTIN DU FRESNE

Après un bel été au centre de loisirs en juillet, le nouveau programme d'activités de fin d'année a conduit nos enfants vers la découverte des pays froids. Ainsi, durant les dernières vacances de Toussaint, les enfants auront pu apprécier à partir de jeux et d'activités sportives les coutumes et modes de vie des habitants de pays lointains, mais aussi préparer halloween en confectionnant déguisements, masques et accessoires.

Depuis le 16 septembre dernier le centre de loisirs accueille les enfants également le mercredi de 8h00 à 18h00. Malgré l'enthousiasme de certains parents, l'effectif actuel ne nous permet pas de poursuivre ce service. Aussi afin de permettre

à chacun de trouver une solution alternative le centre du mercredi se poursuivra jusqu'au 26 novembre 2009 inclus, mais ne sera pas renouvelé en décembre ni en 2010.

Nous vous informons également que le centre de loisirs ne fonctionnera pas durant les vacances de Noël. Courant janvier une journée d'inscription aura lieu pour les vacances de Février avec un nouveau programme à découvrir. Pour plus d'informations sur le centre de loisirs, vous pouvez joindre Eveline Previtali : eveline.previtali@cegetel.net

● ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DÉPARTEMENTALE DE L'ASSOCIATION RHIN ET DANUBE



Saint Martin du Fresne a accueilli l'assemblée générale départementale de l'association Rhin et Danube qui rassemble les anciens de la 1^{ère} armée française, le dimanche 13 septembre 2009. Cette armée, commandée dès 1944 par le Maréchal De

Lattre de Tassigny, a libéré la France en débarquant le 15 août 1944 en Provence pour terminer son expédition sur les rives du Danube en avril 1945, après de nombreuses batailles dans les Vosges et en Alsace notamment. Cette armée française a parcouru près de 1 500 KM de la Provence à l'Autriche et a libéré de nombreuses villes, comme Toulon, Marseille, Lyon, Colmar.

Monsieur Colomb, habitant de Béard-Géovreissiat, préside cette association qui regroupe tous ceux qui ont appartenu avant le 8 mai 1945 à la 1^{ère} armée française, afin de maintenir les liens de camaraderie forts qui ont été créés au cours de ce douloureux événement, de perpétuer le culte du souvenir avec l'entretien de monuments à la mémoire des soldats de la 1^{ère} armée notamment.

Trois habitants de notre commune ont appartenu à la 1^{ère} armée française : Alfred COUTURIER, Freddy PERNOD et André GUINARD. L'organisation des travaux de l'assemblée générale départementale de l'association Rhin et Danube, sur notre territoire, les honore. Les personnes présentes lors de cette manifestation ont salué Monsieur le curé Monerrat, un ancien de la 1^{ère} armée française qui a exercé son ministère à Saint Martin du Fresne pendant plusieurs années.

Dans le cadre de l'assemblée générale de l'association Rhin et Danube, un habitant de Saint Martin du Fresne, Monsieur Lucien DUC, a été honoré et nommé au grade de chevalier dans l'ordre national de la légion d'honneur.

Le maire et la municipalité, les membres du conseil municipal et les habitants de Saint Martin du Fresne lui adressent leurs plus vives félicitations pour cette distinction, obtenue suite à sa participation active à différents faits d'armes en Indochine et en Algérie.

L'actualité de la Municipalité

● COMITÉ DE FLEURISSEMENT : UNE BELLE RÉCOMPENSE



Les points de fleurissement de notre village, massifs, fontaines, bacs et vasques ont apporté de belles notes colorées, que tous ont pu apprécier cette année, l'assemblée Générale qui s'est tenue le 23 octobre, sous la Présidence de François CARRON clôturait une très belle saison 2009. Cette

soirée débuta par un bref compte rendu de l'année écoulée, retraçant l'activité du comité, mais ce fut surtout l'occasion de remercier les bénévoles de l'association et aussi tous les autres villageois qui ont participé à la réussite du fleurissement et de l'embellissement de notre commune.

Annette BALLAND, était plus particulièrement mise à l'honneur pour le travail qu'elle accomplit depuis des dizaines d'années à Chamoise en taillant les buis, et en fleurissant sa maison. Un grand merci à elle, qui rend son quartier si accueillant. Après un interlude à VANCOUVER sous forme de diaporama, qui permet de découvrir les magnifiques « Jardins BUTCHART », retour vers notre village et ses habitants. Monsieur le Maire remercia l'association et ses membres qui améliorent le cadre de vie de tous et donnent une image plus attrayante de notre commune.

Cette année l'association a remis à une quinzaine d'habitants de St Martin une composition florale pour les remercier de participer à l'embellissement du village à travers le fleurissement particulièrement réussi de leur maison ou de leur balcon.

Jacky FAVRE ne fut pas oublié dans les remerciements : il s'est vu remettre un diplôme humoristique de « Maître Fontainier », car chacun a pu constater avec quel soin il a entretenu cet été la fontaine de la place de la Mairie. Monsieur Claude VALENTIN, Président du Comité départemental de Fleurissement, présent à cette soirée, félicita vivement l'association pour le travail réalisé dans notre village, et surtout annonça l'excellente nouvelle : Saint-Martin termine 1er de sa catégorie au classement départemental. Une formidable récompense pour le travail effectué par le Comité de Fleurissement. En effet, Saint-Cyr sur Menthon initialement classé 1er, a obtenu sa « première fleur » et se retrouve donc hors concours.

Mais il faut déjà penser à la saison prochaine, en étudiant de nouveaux points de fleurissement par exemple et en améliorant ceux qui existent. Tout ceci n'est possible qu'avec la motivation des bénévoles et tous les habitants de St Martin qui le souhaitent peuvent rejoindre l'association. Cette année le comité a récupéré plus de cent plantes des massifs 2009 pour les repiquer en pleine terre et ce sont plusieurs brouettes de feuilles mortes qui sont venues les recouvrir. Celles-ci seront donc réutilisées dès l'arrivée des beaux jours.

Bienvenue à toutes les bonnes volontés et bonnes fêtes de fin d'année.

● INAUGURATION DE LA BIBLIOTHEQUE

Le vendredi 9 octobre dernier a eu lieu l'inauguration de notre bibliothèque municipale, en présence de Monsieur Charles de la Verpillière, député de la circonscription, Monsieur Claude Ferry, conseiller général du canton, Monsieur Dominique Turc, maire et des membres du Conseil Municipal. Une importante assistance est venue saluer le travail de nos 10 bénévoles qui ont œuvré afin que le projet puisse voir le jour. Une fois le ruban coupé c'est avec plaisir que les convives ont découvert cette nouvelle structure, lieu de découverte et de curiosité intellectuelle.

Ce fut également l'occasion d'admirer les talents artistiques de Thierry Gayte, avec l'exposition d'une dizaine de toiles. Pour suivre, les convives se sont laissés transporter par les « paroles boréales » de la conteuse danoise Margrethe Höjlund, pour un voyage dans les mystères du pôle nord. Puis ce fut au tour de Dominique Turc de prendre la parole pour évoquer « le plaisir de lire et de proposer aux San Martinois des moments de bonheur, de liberté et d'évasion ».

Ouverte depuis le 1er juillet dernier tous les vendredis de 15h à 18h30, la bibliothèque municipale compte déjà plus de 100 inscrits et plus de 2 000 ouvrages, renouvelés au tiers par le récent passage du bibliobus. Max Levrat et son équipe seront ravis de vous y accueillir et de vous guider dans vos lectures.



L'actualité de la Municipalité

● RECENSEMENT MILITAIRE

Démarche civique essentielle, le recensement est obligatoire pour tous les jeunes français, garçons et filles à compter de leur 16ème anniversaire et dans les trois mois qui suivent, auprès de la mairie de leur domicile. Le recensement, étape indispensable pour s'inscrire aux examens, concours, permis de conduire, etc... Ne pas oublier de vous munir de votre carte d'identité et du livret de famille.

● RECENSEMENT DE LA POPULATION ENQUÊTE DE RECENSEMENT DE 2010

Cette année, vous allez être recensé(e). Le recensement se déroulera du 21 janvier au 20 février 2010 inclus. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle et tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Réservez-lui le meilleur accueil. Votre participation est essentielle et obligatoire.

Le recensement de la population permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc. Il apporte aussi des informations sur les logements. Enfin, les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.). C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête. Vos réponses resteront confidentielles. Elles sont protégées par la loi. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

● STATION D'EPURATION DU PONT ROYAT

La construction de la station d'épuration du Pont Royat a été réalisée sous l'égide du Syndicat mixte du Pont Royat qui regroupe les communes de BRION, BEARD-GEOVREISSIAT, NANTUA, LES NEYROLLES, PORT, MONTREAL LA CLUSE, ST MARTIN DU FRESNE, et MARTIGNAT. [Ce syndicat a pour compétence le transfert et le traitement des eaux usées.](#) Cette station d'épuration d'une capacité de 24 000 équivalents habitants est située sur la commune de BEARD-GEOVREISSIAT, au lieu-dit « champ layssard ». Les communes adhérentes payent une redevance syndicale au syndicat mixte, assise sur les volumes d'eau consommés l'année précédente et une redevance d'assainissement collectif assise sur les volumes d'eau prélevés. Le syndicat doit assurer une période d'observation de 5 mois non comprise dans le marché d'exploitation et fonctionnera en régie. Pour la période du 1er Novembre au 31 Décembre 2009, la part facturée aux communes sera de 1.1329€ hors taxes par m3 d'eau consommée. A partir de 2010 cette redevance syndicale devrait être fixée autour de 1.60€ à 1.70€ du m3. Cette redevance syndicale couvre les dépenses de fonctionnement ainsi qu'une partie de l'investissement.

● ORDURES MENAGERES TRI SELECTIF

Si nous insistons sur ce point, c'est dans l'intérêt financier et environnemental de tous, surtout en cette période de crise où toutes les taxes et redevances augmentent. En effet la prise de conscience des problèmes d'environnement et de développement durable par les instances

supérieures, notamment lors du Grenelle de l'environnement, a pour effet d'augmenter les coûts de traitement, que ce soit pour l'eau, ou pour les ordures ménagères. Aussi soyons conscients que ces coûts peuvent être limités par un comportement responsable et éco-citoyen. Il convient donc de trier d'avantage, afin que la quantité de déchets non recyclables et non valorisables soit moins importante. [Le tri sélectif \(bennes\)](#) revient à 1,50 €/an, par habitant, quelque soit le volume, alors que les ordures ménagères sont facturées plus de 300 € la tonne. Merci à tous, pour les efforts supplémentaires que vous voudrez bien faire en ce domaine. Je tiens à vous rappeler par ailleurs, que la mairie tient à votre disposition des containers individuels et des composteurs, à des prix défiant toute concurrence, la Communauté de communes du Lac de NANTUA en prenant une partie non négligeable à sa charge.

● QUELQUES RÈGLES DE CIVISME

>>DEJECTIONS : L'attention des propriétaires d'animaux est de nouveau attirée sur le fait qu'un certain nombre d'habitants de ST MARTIN DU FRESNE se plaignent du non civisme de leurs concitoyens qui laissent leurs animaux faire leurs besoins presque journalièrement chez leurs voisins ou près des habitations. Cette situation n'est pas tolérable compte tenu du fait que ST MARTIN DU FRESNE n'est pas dépourvu d'espace pour vos chers animaux qui vous apportent tant de joie. Aussi un peu d'exercice avec vos animaux, pour les guider en dehors des lieux habités afin de faire leurs besoins et pour ne pas les laisser divaguer, serait bénéfique pour tous. Merci des efforts que vous voudrez bien faire en ce sens.

>> FUMEES : A plusieurs endroits de la commune il a été constaté que certains administrés continuent de brûler des déchets. A ceux qui ne connaîtraient pas encore la réglementation sur le brûlage des déchets, il est rappelé que par arrêté préfectoral du 6 octobre 2005, l'article 84 du règlement sanitaire départemental précise, que le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels des déchets ménagers, des déchets issus des activités artisanales, industrielles ou commerciales, est interdit. Ces comportements nuisent gravement à la quiétude de leur voisinage et pour certains même les empêchent de développer une activité commerciale.

>>BRUITS DE VOISINAGE : dans notre précédente édition, il vous a été indiqué qu'un point serait fait sur l'arrêté relatif à la lutte contre les bruits de voisinage.

Ce dernier précise : Qu'aucun bruit particulier ne doit durer, sa répétition ou son intensité ne doivent porter atteinte à la tranquillité ou à la santé de l'homme dans un lieu public ou privé, de jour comme de nuit. Que toutes précautions doivent être prises pour ne pas occasionner de gêne pour le voisinage notamment entre 20 H et 7 H et toute la journée des dimanches et jours fériés. Que les travaux de bricolage et de jardinage qui utilisent des appareils susceptibles de causer une gêne au voisinage ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

[Les jours ouvrables de 8H à 12H et de 15H à 19 H, Les samedis de 9H à 12 H et de 15H à 19H, Les dimanches et jours fériés de 10 H à 12H](#)

● COMPTE-RENDU DES MANIFESTATIONS DU COMITÉ DES FÊTES

Visite des glaciers de Sylans – 25 avril et 9 mai :

Un franc succès, puisque le plein a été fait pour les deux journées de visites.

Vogue – 23 et 24 mai :

Afin d'éviter l'absence des forains, pour raison de Pentecôte, la vogue avait été déplacée du dernier week end de mai au week end précédent. Malgré cela, une défection de dernière minute nous a privé de manège enfantin. D'autre part, le fait que la vogue coïncidait avec le pont de l'ascension, ce fut une vogue modeste au vu de la fréquentation. Pour l'année 2010, nous revenons au dernier week end de mai pour l'organisation de cette manifestation.

Randonnée – 13 juin :

Hélas, une fois de plus, cette manifestation n'a pas attiré la foule. Seulement 11 personnes pour marcher sur la montagne de Colléjard, malgré un temps magnifique. Parmi ces 11 personnes, nous avons eu la joie d'accueillir trois militaires du peloton de gendarmerie basés à Saint Martin. La randonnée, qui avait remplacé le jeu de piste, ne fait donc pas recette. Le Comité des Fêtes, ne reconduira donc pas l'organisation de randonnées en 2010. Devons nous revenir au jeu de piste qui sans attirer les foules, générerait quand même un nombre supérieur de participants ? Aux habitants de Saint Martin de nous le dire !



Fête d'été – 18 juillet :

Malgré un temps frais, la foule s'est encore déplacée en masse sur le plateau de Chamoise, puisque nos amis pompiers ont décompté plus de 2000 véhicules. Le Comité des Fêtes, remercie tous les bénévoles des associations qui ont participé à la réussite de cette manifestation. Comme l'année précédente, le feu d'artifice a été magnifique.

Un petit hic est quand même venu ternir cette soirée : profitant de l'absence des vigiles de sécurité, qui nous ont fait faux bond au dernier moment, un groupe de tristes individus ont provoqué une bagarre, déclenchant la fin prématurée de la fête. Dommage pour tous ceux qui avaient envie de continuer à festoyer.

Malgré ce dérapage, la fête d'été 2009 reste une réussite, mais nous devons réfléchir au moyen d'éliminer les troubles fêtes pour ne pas voir un jour la fête d'été interdite par les autorités. Pour 2010 la fête d'été est programmée le 17 juillet. Merci à la municipalité pour la plateforme qu'elle a réalisée pour accueillir la fête. Merci aussi aux pompiers de Saint Martin et de Nantua qui ont assuré la sécurité et la circulation. Merci à la gendarmerie de Nantua pour leur présence et leur efficacité. Merci à tous ceux qui ont participé à l'opération capitaine de soirée.

Participations aux autres manifestations :

Outre ses propres manifestations, le Comité des Fêtes a apporté un soutien logistique, à la municipalité pour l'organisation des folklories à Saint Martin, et aux conscrits pour la vogue. De plus, un soutien financier, sous la forme de feux et de sky lanterns a été apporté au Sou des Écoles pour la représentation historique lors de la ronde des sangliers.

Assemblée générale – 6 novembre :

Après 20 ans de bons et loyaux services à la tête du Comité des Fêtes, Jacky RAMBERT présidait sa dernière assemblée. Comme il l'avait annoncé l'année dernière, il nous a fait parvenir sa lettre de démission du poste de président, néanmoins il reste membre du Comité. Comme à l'accoutumée, Jacky nous a présenté le bilan moral de l'association puis Alain DAVENEL nous a présenté le bilan financier qui cette année encore dégage des bénéfices qui vont permettre de poursuivre l'investissement en matériel collectif. En 2009, l'investissement a porté sur l'achat de 30 tables et 60 bancs, 25 barrières métalliques, 12 talkies walkies et divers matériels, ainsi que plusieurs réparations pour un coût de 6 413 Euros. En prévision pour 2010, l'achat de 2 grands barbecues sur roues et le remplacement des fenêtres des tentes. Les finances sont saines et nous pouvons aborder 2010 sans aucun souci de ce côté. Ensuite nous avons établi le calendrier des manifestations pour l'année 2010 et après un petit discours de Monsieur le Maire, la soirée s'est terminée autour d'un vin d'honneur. Nous remercions la municipalité, ainsi que toutes les associations et personnes présentes à cette soirée.

Appels :

Le Comité des fêtes a besoin de sang neuf et de nouvelles idées de manifestations, aussi nous lançons un appel à tous ceux que l'aventure Comité des Fêtes intéresserait pour venir nous rejoindre et nous apporter leur contribution pour l'animation de notre village.

Nous souhaiterions que les jeunes viennent nous présenter leurs souhaits en matière d'animation pour leur catégorie d'âge. Si vous avez des suggestions ou des idées, contacter nous aux adresses suivantes : Madame GOURMAND Gilberte, 19 rue de l'ancienne gare, 01430 SAINT MARTIN DU FRESNE ou par internet à gil.gourmand@free.fr.

Le Comité des Fêtes vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année.



La vie associative

● COMPTE-RENDU DES MANIFESTATIONS DU SOU DES ECOLES

12 septembre 2009 : 10 ans de la chamoisienne

Malgré ses 10 ans la chamoisienne n'a pas pris une ride ! Dès l'aube, les bénévoles se sont empressés de baliser et de sécuriser le parcours afin d'accueillir les 130 participants à la course. A pied où à vélo, petits et grands ont pleinement profité de cette belle journée. La soirée s'est ensuite poursuivie autour d'une paella géante, servie sous chapiteau chauffé à 250 convives venus partager ce moment de convivialité.

4 Octobre 2009 : vide grenier

La fraîcheur de l'aube n'aura pas effrayé les nombreux participants au vide grenier. En effet cette édition a réuni plus de 200 exposants. La brume matinale a ensuite laissé place à un magnifique soleil qui aura permis à chacun, visiteurs comme exposants, d'apprécier pleinement cette belle journée d'automne. Cette année encore, diots, côtelettes et accompagnement, ont remporté un franc succès avec plus de 300 repas servis par l'équipe de bénévoles.

17 Octobre 2009 : ronde des sangliers

C'est au son de l'orgue de barbarie de Monsieur Poupon, maire du POIZAT que la 6ème édition de la ronde des sangliers a débuté.

La première étape pour les 725 participants était au pied de la tour derrière l'église, un spectacle retraçant l'incendie du village en 1694 était donné par 70 bénévoles en costumes d'époque. Puis un feu d'artifice illuminant l'église clôtura le spectacle et se poursuivit vers « la montagne de Collèjard » où attendaient les jongleurs avec leurs torches enflammées. Plus loin, un immense feu annonçait le ravitaillement, avant d'entrer dans le mystère de la forêt des lumières où régnait féerie et émerveillement. Petits et grands se sont ensuite retrouvés pour partager la célèbre soupe à l'oignon, le vin chaud ou les crêpes.

Le sou des écoles remercie vivement les nombreux bénévoles qui ont contribué au succès de cette manifestation. Vous pouvez retrouver l'intégralité des photos et vidéos de la ronde des sangliers sur le site de la mairie : www.saintmartindufresne.com



Le président remercie tous les membres du sou des écoles ainsi que les bénévoles qui ont contribué à toutes ces manifestations durant l'année 2009. Nous vous rappelons que nous sommes toujours à la recherche de personnes désirant intégrer notre équipe.

Eric BEOLET



● CLUB DE L'AMITIE

30 ans !

C'est l'âge du club du 3eme âge dénommé aujourd'hui Club de l'Amitié. Créée en 1979, il eut comme présidents successifs :

Mr Philippe Joubert
Mme Marguerite Verhaeghe
Mme Lucette Pelisson
Et depuis 2003, Mme Claude Guichon

Actuellement 46 personnes sont inscrites au club. Elles se réunissent tous les mercredis de début octobre à fin mai. Les cartes, le scrabble, le triomino sont les jeux favoris. Un goûter termine chaque séance.

Ponctuellement, le club organise des voyages, des repas et se rend aux spectacles. Les anniversaires sont fêtés régulièrement. Durant ces 30 ans, le club a participé aux fêtes organisées dans le village: marché de Noël, St-Martin autrefois, fête d'été. Deux adhérentes du club ont fêté leur 100 ans: Mme Grasset en 1996 et Mlle Rillh en 1998.

Cette année, le 27 mai 2009, les 30 ans ont été fêtés dignement. Mr Muret de Maillat a servi un très bon repas, animé par une famille de St-Martin, dont nous avons apprécié les talents de comédiens, de conteurs, d'imitateurs, de danseurs...etc...etc...

Ce fut une belle journée digne de ce club trentenaire. Le club remercie les municipalités successives, pour les subventions accordées. La municipalité étudie actuellement la possibilité de mettre à disposition une salle pour poursuivre les activités du club.

Tous les retraités joueurs ou non, peuvent rejoindre le club. Ils seront bien accueillis.

Donneurs de sang :

Dons durant l'année 2010 de 10h30 à 13h00 salle des Châteaux.

Mercredi 6 Janvier
« 31 Mars
« 28 Juillet
« 20 Octobre

● CHASSE

Le 13 septembre 2009 à 8 heures, tous les chasseurs étaient au rendez vous pour l'ouverture de la saison 2009: les faisans étaient au rendez vous mais pas les sangliers. Le week-end suivant, Philippe Giraud-Guigues, enfant du pays a réussi un beau trophée : un mâle de 125kg. Cette année nous constatons tout de même que la population de sangliers est moindre car l'hiver 2009 a été rude et les portées ont été réduites. Depuis la mise en place au printemps des réflecteurs « anti-gibier », au lieu dit « sous Carouge » nous constatons que les accidents dus aux gibiers, sont vraiment en baisse par rapport à 2008. Il faudra attendre 2 ans pour connaître l'efficacité de ce dispositif.



Si vous êtes témoin d'un accident causé par un gibier sur la commune de Saint Martin du Fresne, merci d'avertir une personne de la société de chasse ou la mairie.

Nous rappelons, que la société de chasse organise :

- le samedi 16 Janvier 2010, pour la 5ème année, sa vente de boudin et de civier, dans la salle de l'ancienne fromagerie à partir de 8h.
- le 20 février 2010 : son 4ème tournoi de tarot et à cette occasion un repas avec du civet sera servi aussi bien pour ceux qui souhaitent jouer que pour ceux qui souhaitent passer un bon moment autour d'une table.

La société de chasse souhaite une bonne et heureuse année 2010 à tous les Saint Martinois.

La vie associative

● POMPIERS

Opération galettes

Le samedi 3 octobre 2009, tous les pompiers se sont levés à l'aube pour confectionner et faire cuire au feu de bois des galettes et des pizzas. Ce n'est pas moins de 170 galettes (140 à la crème et 30 au sucre) et 30 pizzas qui ont été proposées à la vente ce jour là. Celles-ci ont été appréciées.



Pour les pompiers, cette matinée s'est terminée comme il se doit, par un bon repas avec pour plat principal, un cassoulet de CASTELNAUDARY, cuit au feu de bois. Merci à toutes et tous ceux qui ont participé au succès de cette opération « galettes 2009 ». Cette journée sera donc renouvelée l'an prochain et aura lieu le samedi 2 octobre 2010.

Traversée du lac de Nantua

Depuis plusieurs années déjà, les pompiers de NANTUA organisent avec la participation des différents corps de pompiers locaux, la « traversée du lac de NANTUA » à la nage dont la distance totale se situe autour de 3 à 3km500. Cette traversée du lac de NANTUA est appelée « challenge Jean POINTURIER », en souvenir d'un ancien chef de centre de NANTUA aujourd'hui décédé, qui a créé cette manifestation. Celle-ci rassemble des pompiers nageurs de tout âge et se veut être l'occasion d'un moment sympathique de loisir et d'amitié où le seul but est de se retrouver après l'épreuve autour d'une bonne table.

Il convient seulement de tenir la distance, sans contrainte particulière, ni de temps, ni de mode de nage. Cette opération est sécurisée et très encadrée (sur place des pédalos et des zodiacs sont à l'œuvre durant toute l'épreuve, pour qu'au moindre signe de faiblesse d'un nageur les secours arrivent). Cette année encore, ce n'est pas moins de 15 pompiers qui se sont engagés dans cette aventure, parmi lesquels on compte trois des nôtres (Clarisse CARRON, François CARRON, Gérard NURY). Celle-ci s'est déroulée le samedi 27 juin 2009 alors qu'il pleuvait, avec une eau à moins de 17 degrés.

A signaler que les années précédentes les pompiers de ST MARTIN DU FRESNE étaient les plus nombreux à y partic-

per.. Merci à ces nageurs émérites qui défendent les couleurs de notre commune.



Remise de médaille d'honneur des pompiers

Il y a bien longtemps qu'il n'a pas été procédé à des remises de décorations aux pompiers de ST MARTIN DU FRESNE. Aussi, le mercredi 11 novembre dernier, après la cérémonie au monument aux morts de ST MARTIN DU FRESNE, cinq d'entre eux ont été distingués pour leurs bons et loyaux services par la remise de la médaille d'honneur des pompiers :

Monsieur Aimé BERTHET-BONDET, sapeur pompier de 2ème classe, pompier depuis 1973 (médaille d'Or), Monsieur Philippe PREVITALI, adjudant-chef et chef de corps, pompier depuis 1980, médaille de Vermeil. Monsieur Christian MERCIER, caporal-chef, pompier depuis 1987, médaille d'Argent, Monsieur Christophe PREVITALI, sapeur-pompier 2ème classe, pompier depuis 1986, médaille d'Argent, Monsieur Gérard NURY, sergent et adjoint au chef de corps, pompier depuis 1986, médaille d'argent, nous tenons à les en féliciter.

N.B :

Si des vocations voyaient le jour parmi les jeunes (garçons et filles) de la commune, merci de contacter soit la Mairie, soit les pompiers, qui donneront tous les renseignements nécessaires.



● LES AMIS DE LA TOUR

Journée du patrimoine de pays 14 juin 2009:

Dans le cadre de la journée du patrimoine de pays, organisée par l'office de tourisme de Nantua le 14 juin 2009, Les Amis de la Tour ont présenté le château des Terreaux et sa tour reconstruite. Ayant eu tardivement trois affiches (la veille de la manifestation), l'information n'a pas circulé et il s'en est suivi qu'une seule personne est venue visiter la tour. Pourtant, Les Amis de la Tour avaient préparé trois panneaux explicatifs avec à l'appui des photographies d'anciennes cartes postales, et dépêché sur le site un guide pour fournir un succinct exposé historique sur le château des Terreaux.



Feux de la Saint Jean 27 juin 2009 :

Voulant garder l'idée de rassemblement de la population, comme le faisaient nos anciens pour la Saint Jean, les Amis de la Tour, ont décidé d'organiser un pique nique, et pour la contribution des villageois, au lieu du fagot traditionnel, que chaque famille apporte un dessert, pour constituer, non pas un grand bûcher, mais un grand buffet. Malgré la pluie qui est tombée jusque dans l'après midi, Les Amis de la Tour, ont installé tentes, tables et bancs, lumières et autres matériels, sans oublier l'immense tas de bois pour le feu constituant le clou de la soirée. Le programme était simple, apéritif, pique nique tiré des sacs, desserts, jeux et immense feu dès la nuit tombée.

Après l'apéritif offert par le comité des fêtes, les convives se sont installés à table sous les tentes pour déguster leur pique nique. Puis, est arrivée l'heure tant attendue par les enfants, celle de la dégustation des desserts qui trônaient sur un immense buffet bien garni.

Puis vint l'heure du jeu. Sur la poutre, petits et plus grands, se sont confrontés dans une bataille de polochons. Que de fous rires. Enfin, la nuit tombe et il est l'heure d'allumer le feu. Nos amis pompiers, toujours là pour assurer la sécurité sur les manifestations, étaient présents. Nous les en remercions. Le feu démarre, enfle, et oh surprise, notre ami Patrick MARTEL, envoie dans les airs des sky lanterns. Après la magie des sky lanterns, le feu s'étant épanoui, les flammes

qui dansent nous révèlent des figures extraordinaires.

Tout cela était magnifique, mais ce fut l'apothéose quant au sommet des flammes, surgit le petit lutin de l'esprit de la fête des feux de la Saint Jean, qui vint purifier les terres de Saint Martin et assurer la prospérité des récoltes.

Est-ce ce petit lutin, qui a donné l'inspiration à nos jardiniers du Comité de Fleurissement, car ceux-ci nous ont régalié de merveilleuses compositions qui ont égayé notre village tout l'été. Bravo et merci. Hélas, le feu s'épuise jusqu'à devenir un amas de braises encore ardentes. Le terrain ne se prêtant pas au saut par dessus les braises, il est enfin l'heure d'aller se coucher, tout en se donnant rendez-vous pour l'année prochaine.

Les Amis de la Tour, ont déjà programmé les Feux de la Saint Jean 2010 pour le 26 juin, avec à nouveau un pique nique et un buffet de desserts. Toute la population est cordialement invitée à venir partager ce moment de convivialité et de bonheur autour d'un beau feu de bois. Merci à la municipalité pour nous avoir permis d'organiser une si belle soirée

Rondes des sangliers :

Cette année encore, Les Amis de la Tour ont apporté leur concours au Sou des Écoles, pour le spectacle présenté lors de la ronde des sangliers.

Actions en 2010 :

Outre les feux de la Saint Jean, Les Amis de la Tour vous proposeront une exposition photographique ayant pour thème « Saint Martin 20ème siècle, 21ème siècle », dont nous vous parlerons plus longuement lors du prochain bulletin municipal et une sortie en car sur le site de Guédelon près d'Auxerre, pour admirer la construction d'un château fort suivant les techniques du 13ème siècle. Toutes les modalités de ce voyage vous seront communiquées par un prospectus mis dans vos boîtes aux lettres. Deux dates, ont déjà été retenues, soit le 24 avril, soit le 5 juin.

En attendant 2010, Les Amis de la Tour vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.



● LA TOUR

Après des travaux de terrassement et d'engazonnement, l'aménagement de la tour touche à sa fin. Une barrière rabattable a été installée pour protéger son accès et le sécuriser. Nous espérons que vous aurez plaisir à vous y promener au retour des beaux jours.

Calendrier des manifestations

DATES	ORGANISATEURS	MANIFESTATIONS
JANVIER		
Mercredi 6 Jeudi 7 Samedi 16 Vendredi 29	Amicale des donneurs de sang Mairie Société de chasse Amicale des sapeurs pompiers	Don du sang (10 h 30 – 13 h 00) Vœux du Maire Vente de boudin et de civier Assemblée générale
FEVRIER		
Dimanche 7 Vendredi 19 Samedi 20 Samedi 27	ESMCV Foot Amicale des anciens combattants Société de chasse ESMCV Foot	Loto à Vieu d'Izenave Repas à 12 heures Concours de tarot et civet Repas du foot à Vieu d'Izenave
MARS		
Mardi 2 Vendredi 12 Mercredi 31	Comité des fêtes Amicale des donneurs de sang Amicale des donneurs de sang	Carnaval Assemblée générale Don du sang (10 h 30 – 13 h 00)
AVRIL		
Dimanche 18 24 ou 5 juin	Club de boules Les Amis de la Tour	Concours 32 doublettes 3° et 4° div – Coupe du Comité Voyage à Guédelon
MAI		
Dimanche 2 Dimanche 9 Dimanche 9 Samedi 15 Dimanche 16 Dimanche 23 Samedi 29 Dimanche 30	Conscrits Conscrits Club de boules Amicale du Sou des Écoles Conscrits Conscrits Conscrits – Comité des fêtes Conscrits – Comité des fêtes	Tournée des brioches Tournée des brioches Éliminatoires doublettes championnat de l'Ain Marché aux fleurs Tournée des brioches Tournée des brioches Vogue – Repas et buvette des conscrits Vogue – Buvette des conscrits
JUIN		
5 ou 24 avril Samedi 19 Vendredi 25 Samedi 26	Les Amis de la Tour Amicale du Sou des Écoles Société de chasse Les Amis de la Tour	Voyage à Guédelon Fête des écoles Assemblée générale Fête des feux de la Saint Jean
JUILLET		
Samedi 3 Samedi 17 Samedi 17 Dimanche 18 Mercredi 28	ESMCV Foot Comité des fêtes Mairie – Comité des fêtes Club de boules Amicale des donneurs de sang	Vente de galettes Fête d'été à Chamoise Feu d'artifice à Chamoise Concours 32 doublettes 3° et 4° div – Coupe Janin Thyvot Don du sang (10 h 30 – 13 h 00)
AOÛT		
Lundi 9	ESMCV Foot	Concours pétanque 64 doublettes à Lantenay
SEPTEMBRE		
Samedi 4 Samedi 4 Samedi 11 Vendredi 24	Club de boules Sou des écoles ESMCV Foot Sou des écoles	Concours 32 doublettes 3° et 4° div – Coupe de la société Vethatlon à Chamoise Vente de galettes dans la Combe du Val Assemblée générale
OCTOBRE		
Samedi 2 Dimanche 3 Samedi 16 Mercredi 20 Vendredi 29	Amicale des sapeurs pompiers Sou des écoles Sou des écoles Amicale des donneurs de sang Comité de fleurissement	Vente de galettes Vide grenier – Place du Vivier Ronde des sangliers – Randonnée nocturne Don du sang (10 h 30 – 13 h 00) Assemblée générale
NOVEMBRE		
Vendredi 5 Vendredi 12 Samedi 20 Dimanche 21 Vendredi 26	Comité des fêtes Les Amis de la Tour Les Amis de la Tour Les Amis de la Tour Comité des fêtes	Assemblée générale Assemblée générale Exposition photos Exposition photos Repas de remerciements aux associations
DECEMBRE		
Vendredi 17	Sou des écoles	Arbre de Noël

Clin d'oeil

Depuis de trop nombreuses années nous nous désespérons de voir notre belle fontaine de la place du village asséchée !



L'intervention de l'entreprise Baggio dans le courant de l'été, aura permis de redonner vie à notre fontaine que vous pouvez maintenant apprécier en eau.

Depuis, rares sont les jours où nous ne pouvons apercevoir Jacky Favre veiller sur elle. Notre fontaine, plus

belle que jamais, profite d'un éclairage de nuit et d'une eau limpide et claire !

Merci Jacky !

Le club de la retraite sportive de Nantua – Montréal Lacluse, est présent dans notre commune, par l'organisation, chaque deuxième lundi du mois à 14 h 15, à la salle des Châteaux, d'une partie de « scrabble en duplicate ».

Toutes les personnes intéressées, habitant Saint Martin du Fresne, même non adhérentes à la retraite sportive, sont cordialement invitées à passer un moment dans la joie et la bonne humeur et ainsi, faire la connaissance de charmantes personnes adhérentes du CODERS.

Le CODERS, c'est aussi, la gymnastique, les randonnées ou balades pédestres (avec 3 niveaux), les randonnées en raquettes, le tir à l'arc, le tennis de table, la pétanque, le scrabble et un atelier mémoire en janvier février.



P'tit journal

HIVER 2009

Nous remercions les auteurs des articles pour leur pertinence et leur disponibilité.

Crédits photos :

François CARRON, Claude GOURMAND,
Gérard NURY, Eveline PREVITALI.

Directeur de la publication : Dominique TURC

Coordination : Commission communication

Conception : Caliss

Réalisation : dsfi.fr

Imprimé à 500 exemplaires sur du papier garanti sans chlore par Editway

Nos joies – Nos peines

● NAISSANCES

Andréa MAISSE
Lou et Ninon GONCALVES
Nasrine EL KHADAR
Susi MARIONNEAU
Théo THEVENET

● MARIAGE

Karine MAGDELAINE &
Damien BATAILLE

● DECES

Monsieur Georges NIOGRET
Madame Solange DRESIN
Madame Lucienne CHONTRE
Madame Jeanne GUINARD
Madame Marie Louise URBIN

● HOMMAGE à Christelle COTTIER

Christelle COTTIER nous a quittés au début du mois de septembre à l'âge de 35 ans, après avoir lutté contre une cruelle maladie. Depuis toujours à Saint Martin du Fresne au côté de ses parents et de son frère, elle était bien connue de tous les boulistes du secteur d'Oyonnax et de toutes les sociétés du département de l'Ain, sport « boules » qu'elle avait choisi très jeune, en accompagnant Robert et Stéphane lors de nombreux concours locaux, départementaux et même régionaux.

Afin de conserver une société de boules dans notre commune, Christelle a décidé, avec quelques collègues, de prendre la présidence de celle-ci, place qu'elle a occupée jusqu'à son décès. Le « p'tit journal » veut rendre hommage à cette fille bénévole et dévouée auprès d'une association, lieu de vie et de rencontre de notre village.

Le Maire et les membres du Conseil Municipal s'associent à la peine de ses parents et de son frère, déjà durement éprouvés par la vie, et présentent à Monsieur et Madame COTTIER, à Stéphane et à toute la famille, nombreuse au village, leurs sincères condoléances et toute leur profonde sympathie en ces douloureuses circonstances.

**Le Maire et les Conseillers
Municipaux vous souhaitent
de bonnes et heureuses
fêtes de fin d'année**

